



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET COMPARÉE

<http://sflgc.org/>

Assemblée générale annuelle

Procès-verbal

L’Assemblée générale annuelle de la Société Française de Littérature Générale et Comparée
a eu lieu

le samedi 15 novembre 2025

à l’Université Sorbonne Nouvelle, Campus Nation, salle B124
(8 avenue Saint-Mandé, 75012 Paris)

Présentes et présents : Aude Ameille, Thomas Barège, Aurélie Barjonet, Vanessa Besand, Charles Brion, Cécile Brochard, Ashvini Chandrakumar, Oriane Chevalier, Élodie Coutier, Yvan Daniel, Louise Dehondt, Guy Ducrey, Vincent Ferré, Narcisse Fomekong, Anne Isabelle François, Caroline Fischer, Marie de Gandt, Henri Garric, Cindy Gervolino, Marilina Gianico, Jean-Louis Haquette, Anne-Rachel Hermetet, Cécile Kovacshazy, Claudine Le Blanc, Claire Lechevalier, Sarah Léon, Bénédicte Letellier, Tristan Mauffrey, Marie Mossé, Émilie Picherot, Stéphane Pouyaud, Anna Saignes, Florence Schnebelen, Zoé Schweitzer, Marthe Segrestin, Léna Simon, Marie-Agathe Tilliette, Yen-Maï Tran-Gervat, Cyril Vettorato, Tatiana Victoroff, Anne-Gaëlle Weber, Jessica Wilker, Enrica Zanin, Philippe Zard.

Représentées et représentés : Nella Arambasin, Nicolas Aude, Carole Boidin, Chloé Chaudet, Yves Clavaron, Franck Collin, Valérie Déhoulières, Paolo Dias Fernandes, Anne Duprat, Anne Ducrey, Delphine Edy, Ariane Ferry, Bernard Franco, Cécile Gauthier, Irène Gayraud, Audrey Giboux, Sylvie Humbert-Mougin, Élisabeth Lacombe, Véronique Léonard-Roques, Bénédicte Letellier, Véronique Lochert, Gaëlle Loisel, Guillaume Métayer, Stéphane Michaud, Yolaine Parisot, Delphine Rumeau, Nina Soleymani Majd, Anne Teulade, Patrick Werly, Karl Zieger.

Le Président remercie les membres de la Société qui ont bien voulu faire le déplacement un samedi après-midi.

L’Assemblée débute à 13h30 par la remise du Prix de thèse de la SFLGC. Claire Lechevalier indique que le jury a reçu 19 candidatures, toutes jugées de très haut niveau. Ont été distinguées cette année Sarah Léon, dont la thèse s’intitule *Expérience de la perte et travail de la mémoire. Une étude comparée littérature / musique*, et Cindy Gervolino, pour une thèse intitulée *L’ail, la main, la pensée : croisements d’une approche diagrammatique et épistémocritique du texte littéraire (Abbott, Cortázar, Gatti, Guilleric, Roubaud)*. Les prix sont respectivement dotés de 1000 euros et 500 euros.

Le Président remercie et félicite les lauréates pour la qualité de leurs recherches et les perspectives nouvelles qu’elles ouvrent. La Vice-Présidente à la Recherche les félicite à son tour. Chacune des lauréates présente ensuite à l’assemblée son travail. Elles sont toutes deux chaleureusement applaudies.

La Secrétaire générale lit ensuite les trente procurations reçues.

1) Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

2) Rapport moral du Président

Yvan Daniel ouvre la séance de l'Assemblée générale en remerciant tous les présents.

Événements scientifiques

Yvan Daniel signale d'abord que la SFLGC a maintenu son niveau d'activités, avec en 2025 l'organisation d'événements scientifiques très réguliers et très suivis : les rencontres virtuelles de « Littératures en partage », les réunions préparatoires pour les épreuves de littérature comparée de l'agrégation, et évidemment le point d'orgue qu'ont été les Doctoriales de Reims en juin dernier. Yvan Daniel tient à souligner la réussite de ces Doctoriales, non seulement pour la qualité et le nombre des présentations de jeunes chercheuses et chercheurs, mais aussi pour la programmation très riche des conférences données à cette occasion. Ses remerciements vont aux organisateurs, en particulier Jean-Louis Haquette et Cécile Gauthier, ainsi qu'aux collègues présents pour modérer les différentes sessions et contribuer à tous les échanges, si nécessaires, avec les doctorantes et doctorants.

Le Prix de thèse décerné ce jour a marqué un autre temps fort. Pour cette septième édition, il a continué d'attirer un nombre relativement important de candidatures. Yvan Daniel souligne l'excellente qualité des thèses présentées, qui montre la diversité et le haut niveau de la « jeune » recherche dans notre discipline. Le Président souhaite là encore remercier tous les collègues investis dans le jury du Prix, tâche importante autant que chronophage, et qui n'est pas sans poser de nombreux « cas de conscience ». Il faut aussi encourager toutes les directrices et directeurs de thèses à faire connaître le Prix et à encourager les meilleures candidatures pour la prochaine édition en 2026.

Yvan Daniel en profite pour rappeler que, conformément aux décisions du Conseil d'Administration, les prochaines Doctoriales auront lieu à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, à l'initiative de Caroline Fischer, en juin 2027, et à l'Université Paris III-Sorbonne Nouvelle en 2029, à l'initiative de Claudine Le Blanc et Tristan Mauffrey.

Soutien aux jeunes chercheuses et chercheurs

On peut souhaiter que ces Doctoriales, comme le Prix de thèse, désormais bien inscrits dans la vie de notre Société, constituent un encouragement pour toutes les doctorantes et tous les doctorants apprentis comparatistes. D'autant qu'elles et ils ont encore été particulièrement actifs au sein de la SFLGC cette année, avec la journée d'études « Comparatismes croisés : de nouvelles approches pour de nouveaux corpus », qui s'est tenue le 3 avril 2025 à la Maison de la Recherche de Paris 3 - Sorbonne nouvelle.

Les événements dédiés aux doctorantes et doctorants, ainsi que ceux organisés par les jeunes chercheuses et chercheurs eux-mêmes et financés par notre Société, continuent de répondre à l'objectif que l'Assemblée Générale avait fixé dès 2019 : développer les adhésions et des activités inclusives permettant l'implication des jeunes comparatistes dans la vie de la SFLGC, pour les soutenir autant que possible dans leur parcours de thèse, aussi bien intellectuellement que matériellement.

Politique éditoriale

Les activités de la *Bibliothèque comparatiste* (BEL) se sont poursuivies sous la houlette d'Enrica Zanin. Le Conseil d'Administration du 18 juin dernier a décidé la migration numérique de la revue *Poétiques comparatistes*, en acceptant les propositions faites par Yvan Daniel après ses échanges avec l'éditeur Champ social. Le premier numéro de cette nouvelle série sera disponible, si tout se passe comme prévu, fin 2026. Le Président rappelle que ce premier numéro est pris en charge par Isabelle Krzywkowski pour un volume consacré à « Littératures comparées et cultures numériques » (titre provisoire). Yvan Daniel invite à faire des propositions pour les numéros 2027 et 2028. L'éditeur a rappelé qu'il devait s'agir d'une « revue » et non d'un « gros livre », et que le nombre de 200/250 pages (600 000 signes espaces comprises) devait constituer un maximum, soit approximativement 8 à 12 contributions selon les formats d'articles. Il a été convenu avec l'éditeur que Champ social se chargerait de la mise en forme finale au format PDF de chaque numéro, qui sera ensuite transmis gratuitement à tous les adhérents de la SFLGC, à raison d'un numéro par an (manuscrit

transmis au printemps, publication en fin d'année). Dans le cadre des accords de Champ social avec Cairn, chaque numéro sera ensuite proposé à la vente (par article) sur ce site. Cette publication numérique devrait permettre une meilleure diffusion de la revue, y compris auprès des étudiants qui disposent assez fréquemment d'un accès à Cairn dès lors que leurs établissements sont abonnés. Elle permettra dans le même temps à la SFLGC de réaliser des économies substantielles, en particulier grâce à la suppression des frais d'impression et de livraison. Enfin, elle devrait considérablement alléger la tâche du Trésorier qui a longtemps dû gérer la phase compliquée des expéditions et réexpéditions par voie postale. Les économies réalisées permettront à la SFLGC de soutenir plus généreusement les congrès et les doctoriales, comme les activités des jeunes chercheurs, ateliers ou journées d'études. Elles permettront éventuellement aussi d'envisager une augmentation de la dotation du Prix de thèse, afin que le montant offert soit plus proche des demandes des éditeurs pour soutenir la publication d'une thèse universitaire.

Adhésions et budget

C'est ici qu'il faut rappeler que les cotisations des adhérents constituent les seules ressources de la SFLGC. Le Président propose que les montants restent inchangés cette année encore. Le nombre des adhésions, qui était tombé assez bas en 2019, à 216, a considérablement augmenté à partir de 2021 (298), pour atteindre un pic en 2024 à 329. On note une légère baisse cette année avec 281 cotisants. Le nombre d'adhérents doctorants reste élevé, avec cependant aussi une légère baisse (77 en 2024 contre 63 cette année). On sait que les adhésions sont toujours moins nombreuses les années sans congrès, mais ce chiffre est à surveiller dans les années qui viennent. Yvan Daniel lance donc un appel pour que nous rappelions régulièrement à nos collègues et aux jeunes chercheurs l'intérêt qu'il y a à adhérer à la SFLGC.

Comme Aurélie Barjonet le confirme dans son rapport ci-dessous, la SFLGC dépense cette année encore davantage qu'elle ne reçoit en recette. Les économies sur la publication et la diffusion de *Poétiques comparatistes* devraient alléger les charges régulières. Le financement lié à l'invitation de Joy Harjo reste exceptionnel, la SFLGC ne pourra pas financer chaque année un événement de cette envergure. Les aides aux Doctoriales et aux Congrès resteront à un montant de 1500 euros, le soutien aux journées d'études des doctorants à 150 euros.

Statuts

Yvan Daniel rappelle qu'il avait proposé comme objectif à son premier mandat la migration numérique de la revue *Poétiques comparatistes*, qui sera menée à bien en 2026. Si le prochain Conseil d'Administration lui renouvelle sa confiance, il proposera la mise en place d'une réflexion sur la mise à jour de nos statuts. Il ne s'agira évidemment pas de modifier l'organisation générale de la Société, ni la répartition, la durée et la limitation des mandats, mais de procéder à des rectifications sur deux points qui mettent la Société en situation d'insécurité juridique :

- tout d'abord la prise en compte des évolutions vers le numérique, avec la modification des références à la communication postale, l'introduction des convocations électronique, de la possibilité des réunions décisionnelles en visioconférence, du site internet, etc.
- ensuite en actant l'existence et le développement de plusieurs activités de la SFLGC : pour tout ce qui concerne les doctorantes et doctorants, ainsi que l'organisation éditoriale (comité de la *Bibliothèque comparatiste* et de *Poétiques comparatistes*).

Yvan Daniel proposera donc au Conseil d'Administration de mettre en place un groupe de travail, qui proposera à l'Assemblée générale de l'automne 2026 une liste de propositions de modifications qui devront être approuvées, conformément à nos statuts, à la majorité des 2/3.

Remerciements

Yvan Daniel adresse pour finir les remerciements de la SFLGC aux membres du CA qui terminent leurs mandats, et spécialement aux membres du Bureau qui quittent leurs fonctions ce jour : Cécile Brochard, Aurélie Barjonet, Marthe Segrestin, Delphine Rumeau et Tristan Mauffrey, pour leur collaboration efficace et leur dynamisme ces deux dernières années.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3) Rapport de la Trésorière

Aurélie Barjonet présente **l'état de la trésorerie à la date du 15 novembre 2025**. Le rapport financier chiffré est joint en annexe à ce procès-verbal.

Les **cotisations** sont en baisse, ce qui s'explique par l'absence de congrès cette année (qui implique une cotisation obligatoire). Voir **annexe 1**.

- 281 cotisants cette année contre 329 l'année dernière
- 63 doctorants cette année, 77 l'année dernière

Les relances ont été tout aussi nombreuses.

Cette année, une seule personne a **payé deux fois**, et le 2^e virement a été compté, avec son accord, pour 2026. Nous n'avons pas eu de **don** cette année, sinon un soutien mensuel accordé par le Crédit Mutuel, accordé à chaque association culturelle ou sportive. Cela a commencé spontanément en septembre 2023 et le montant est passé au 1^{er} janvier 2025 de 5,13 € à 5,22 €.

Les **intérêts du livret bleu** 2024 se montent à 779,73 € contre 736,18 € pour 2023.

En prévision de la **tournée de Joy Harjo**, la Villa Gillet a versé 500 euros et Cécile Brochard (Nantes Université) via son laboratoire LAMO (UR 4276) 3800 euros.

- Sur ces subventions d'un montant total de 4300 €, nous avons versé en juillet à son agence 5000 € + des frais de virement à l'international, de sorte que la SFLGC a participé à hauteur de 750 € à sa venue. Il est aussi prévu de payer le déjeuner à Nantes le 19/11 pour 4 personnes (150 euros).
- Pour le virement international, le crédit mutuel nous a prélevé 50 € + 42,22 €, donc deux fois des frais. Aurélie Barjonet a protesté et obtenu le remboursement de 16 € pour l'instant...

Les **postes de dépense de l'année 2025** ont été pour le moment :

- *Poétiques comparatistes* coûte toujours aussi cher (voir **annexe 2**), avec en sus des frais de réexpéditions car de longs mois s'écoulent entre le moment où le cotisant donne son adresse et l'envoi du volume. Ce sont aussi des doctorants qui changent souvent d'adresses. À noter qu'il n'y en a eu que 16 contre 20 l'année dernière.
- Comme l'année dernière, l'AILC a réclamé sa part des cotisations, soit 10 € pour les membres qui cotisent 40 euros, soit 2310 € pour 231 membres au 10/02/2025.
- Nous avons donné 1500 € pour les Doctoriales de Reims (et plus 1000 €).
- Les prix de thèse, versés aujourd'hui, reviennent à 1500 €.
- La Journée d'agrégation est revenue à 862,80 € contre 849,65 € en 2024.
- La JE des doctorants a coûté 181 € (sachant qu'ils ont droit à 250 euros).
- Les frais de gestion du site sont identiques à l'année dernière (183,20 €), avec en plus un abonnement annuel à MailPoet d'un peu plus de 200 euros qu'on rembourse en décembre à Delphine Rumeau afin d'améliorer le site.
- Les frais bancaires sont stables : 273,29€ pour toute l'année. À signaler : par rapport à 2024, la gestion de compte a augmenté de 0,09 € euros par mois, ce qui représente une augmentation stable.

Dans les dépenses à prévoir :

- 1500 € pour les prix de thèse 2025.
- Les cotisations 2025 que l'AILC veut désormais en octobre mais qu'elle aura après notre AG
- Déjeuner du bureau et des invités présents
- Déjeuner Joy Harjo à Nantes (150 euros)
- Abonnement MailPoet en décembre 2025
- *Poétiques comparatistes* ?

Nous avons des recettes inférieures à nos dépenses, à savoir – en arrondissant – **un peu plus de 15 000 euros de recettes contre 16 500 € dépensées** (et plutôt 20 000 € en fin d'année). Heureusement, la SFLGC

dispose à ce jour de **11 610,40 €** sur son compte courant contre 15 595,86 € à la même date en 2024. Sur le livret bleu, il y a **26 770, 82 €** contre 25 991,09 € en 2024.

Parvenue à la fin de son mandat, Aurélie Barjonet remercie Cécile Brochard et Emilie Picherot : en septembre 2025, elles se sont partagées toutes trois le travail de relance (de type semi-circulaire).

Yvan Daniel ayant changé la domiciliation de notre Société, de Paris 4 à Paris 3 : Aurélie Barjonet se charge de prévenir le prochain ou la prochaine trésorier(e) qu'il faut modifier les attestations.

Aurélie Barjonet s'est occupée des impôts en envoyant chaque année un CERFA à Christelle BERRUET, contrôleur des impôts. Il faut que le prochain trésorier ou la prochaine trésorière demande « une habilitation complémentaire via le compte fiscal ».

Aurélie Barjonet



* * * *

Après consultation des relevés qui m'ont été fournis par Aurélie Barjonet, je confirme l'exactitude des comptes et la sincérité du rapport financier et propose de « donner quitus » à la trésorerie.

Contrôle des comptes effectué à Tours, le 10 nov. 2025, par Karl Zieger



Le bilan financier est voté à l'unanimité.

Le Président remercie vivement Aurélie Barjonet pour tout le travail accompli, son efficacité et sa régularité.

4) Rapport de la Vice-Présidente chargée des relations internationales

Yolaine Parisot prie ses collègues de bien vouloir excuser son absence et souhaite souligner dans son rapport trois points relatifs aux relations internationales.

AILC. Après le Congrès de cet été à Séoul, et les élections, l'AILC a lancé son nouveau site internet qui donne une meilleure visibilité aux manifestations organisées par l'AILC et par les sociétés comparatistes membres. A noter en particulier : la conférence annuelle de l'AILC, en ligne, le 20 novembre à 13h UTC (donc presque un conflit d'agenda avec le point suivant), conférence de Karina Van Dalen-Oskam (Université d'Amsterdam), « Perceptions of Literariness Across Borders » ; et la date-limite du 1^{er} décembre pour les bourses de co-financement (à hauteur de 250 \$) de manifestations Jeunes Chercheurs. Le prochain Congrès, en 2028, aura lieu à Glasgow sur le thème : « L'espace et le lieu dans la littérature comparée ».

Joy Harjo. L'événement international de cette année commence très prochainement : la « tournée » de Joy Harjo à Nantes, à Sorbonne Université, à la Villa Gillet et à Bordeaux, où elle recevra un Doctorat Honoris Causa. Le programme est annoncé sur le site de la SFLGC et sur ceux de ses partenaires : Centre de

recherche en littérature comparée (CRLC) ; Initiative Théâtre / PRITEPS ; Voix Anglophones Littérature et Esthétique (VALE) ; UFR de littérature française et comparée de Sorbonne Université ; Société française de littérature générale et comparée (SFLGC) ; ECHELLES, UMR 8264 (Université Paris Cité) ; EUR FRAPP ; Nantes Université ; Laboratoire Littératures Antiques et Modernes (LAMO – Nantes Université, UR 4276) ; Centre d'Études et de Recherches Interdisciplinaires en Lettres, Arts et Cinéma (CERILAC, URP 441 – Université Paris Cité) ; Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Yolaine Parisot ne souhaite pas développer car Marthe Segrestin, qui a magnifiquement œuvré ces derniers mois pour que tout cela soit possible, en parlera mieux qu'elle. Yolaine Parisot voudrait surtout la remercier très chaleureusement au nom de la SFLGC, au nom de tous, pour tout ce formidable travail et remercier également Cécile Brochard, Delphine Rumeau, Aurélie Barjonet et Cyril Vettorato, pour s'en tenir aux comparatistes – cela aura été une grande aventure collective aux multiples rebondissements.

Le Congrès de la SFLGC, Besançon, 4-6 juin 2026. Lors d'une réunion avec le comité d'organisation au mois de juillet, la décision a été prise d'inviter les sociétés comparatistes européennes à répondre à l'appel, en tenant compte de la liste des conférenciers sollicités par les collègues de Besançon.

Yvan Daniel remercie Yolaine Parisot pour ce rapport et se réjouit du rayonnement international de notre discipline.

5) Rapport de la Vice-Présidente chargée de la recherche

Claire Lechevalier prend la parole et rappelle que l'année 2025 a été marquée par plusieurs événements :

- **le Prix de thèse**, qui a connu un grand succès cette année (19 candidatures). Les membres du jury ont salué l'excellence du niveau d'ensemble et la très grande richesse des propositions.

Ce Prix de thèse permet aussi, comme les discussions lors de la qualification au CNU, d'observer les tendances ou les mouvements de la recherche en littérature comparée. Les débats ont été nourris, ce pour quoi il a été décidé, cette année encore, d'attribuer un Prix de thèse, et un Prix d'honneur.

Le Prix de thèse a été attribué à Sarah Léon pour « Expérience de la perte et travail de la mémoire. Une étude comparée littérature/musique », thèse dirigée par Michel Finck et Karol Beffa, soutenue à l'université de Strasbourg.

Le Prix d'honneur a été attribué à Cindy Gervolino, pour « L'œil, la main, la pensée : croisements d'une approche diagrammatique et épistémocritique du texte littéraire (Abbott, Cortázar, Gatti, Guillevic, Roubaud) », thèse dirigée par Laurence Dahan-Gaida et soutenue à l'université de Bourgogne-Franche-Comté.

- **les rencontres « Littératures en partage »**, qui ont lieu le vendredi par visio-conférence et qui rencontrent un succès certain, notamment auprès des doctorants étrangers, qui sont nombreux à suivre ces rencontres et nous remercient systématiquement pour leur organisation.

Trois séances ont été organisées cette année :

-Littérature comparée, périodes anciennes et études théâtrales

La rencontre s'est tenue le 7 février 2025 ; elle réunissait François Lecercle (Sorbonne université), Zoé Schweitzer (Université de Saint-Etienne) et Clément Scotto di Clemente (Université de Bourgogne-Franche-Comté).

-Les études de genre en littérature comparée

La rencontre s'est tenue le 4 avril 2025, avec Anne Tomiche (Faculté des lettres, Sorbonne Université), Marie-Jeanne Zenetti (Université Lumière Lyon 2) et Carla Robison (Faculté des lettres, Sorbonne Université)

-La littérature à l'épreuve des catastrophes

La rencontre s'est tenue le 17 octobre 2025, avec Jean-Paul Engélibert (Université Bordeaux-Montaigne), Marceau Forêt (Université Lyon 2 et UQAM) et Raphaëlle Guidée (Université Paris 8)

Pour l'année 2026, plusieurs rencontres sont prévues :

-Sur la proposition d'Anne-Isabelle François, la prochaine séance de « Littératures en partage » sera consacrée à une présentation de leurs thèses par les lauréates du prix (janvier ou février)

-La séance suivante (avril-mai) sera prise en charge par Judith Sarfati-Lanter autour de la problématique de la place et du rôle des lettres dans le cadre de l'interdisciplinarité entre lettres et sciences humaines, mais aussi entre lettres et sciences « dures » telle que les EC sont désormais invités à la pratiquer au sein de leurs établissements.

-La séance d'automne sera prise en charge par Henri Garric autour de l'intermédialité.

Sur la suggestion d'Aurélie Barjonet, la possibilité d'enregistrer les séances pourra être proposée.

Le Président remercie vivement Claire Lechevalier pour la vitalité des actions menées et à venir.

6) Rapport de la Vice-Présidente chargée de l'enseignement

La parole est donnée à Marthe Segrestin.

Son bilan concerne essentiellement l'agrégation.

Marthe Segrestin souhaiterait d'abord remercier tous les collègues qui se sont investis cette année :

- les collègues qui ont présenté le programme 2026 : « Vertiges biographiques », et plus particulièrement Hélène Martinelli, Béatrice Jongy. Nous avons dû gérer un gros souci de rupture de stock non anticipé par un éditeur, et Marthe Segrestin remercie tous les préparateurs et préparatrices pour leur aide et résilience...
- les collègues qui ont proposé des sujets pour la session 2027, et les participants à la réunion de choix en octobre (nous étions 33). Marthe Segrestin ne peut, pour des raisons de confidentialité, dévoiler les 2 propositions qui ont été soumises au jury.
- toute l'équipe qui a œuvré pour la tournée de Joy Harjo en France : Delphine Rumeau et Cécile Brochard, mais aussi Margaux Valensi, Yolaine Parisot, Cyril Vettorato, Marie Mossé. La SFLGC va être à l'honneur à l'occasion de ces événements, et nous pouvons d'ores et déjà être fiers d'avoir mieux fait connaître Joy Harjo en France : plusieurs collègues (en LC ou études anglophones) ont saisi l'occasion de sa venue en France pour inscrire ses œuvres dans leurs programmes.

Marthe Segrestin souhaite ensuite mettre l'accent sur trois sujets importants concernant l'agrégation :

1. Nous avions demandé l'année dernière que les sujets extraits d'œuvres étrangères non traduites en français soient possibles, et que les membres du jury puissent puiser des sujets dans des corpus critiques non traduits et les traduire eux-mêmes. Le président du jury, Olivier Barbarant, a été totalement en accord avec nous. Marthe Segrestin le cite (message adressé à l'automne 2024) :

« À la suite de la réflexion partagée avec le jury, avec l'accord des collègues comparatistes, et même, je crois pouvoir le dire, un sentiment de soulagement, nous avons donc mis fin à cette contrainte, et retenu parmi les propositions de sujets aussi bien des citations d'œuvres critiques écrites en français que d'œuvres critiques traduites, soit par l'édition, soit par le concepteur de sujet. Les débats sur la pertinence ou non des éventuels choix du traducteur pour la citation ne se posent pas : c'est le sujet tel qu'il est libellé qui vaut pour l'évaluation. »

2. Se pose la question de savoir si on peut proposer un programme d'agrégation quand on a traduit une des œuvres proposées. Une jurisprudence tacite s'y opposait jusqu'ici, et Marthe Segrestin rappelle que quand elle a accepté cette mission de VP Enseignement, un sujet avait été écarté pour cette raison. Mais dernièrement, le cas s'est reproduit à plusieurs reprises, et nous avons échangé sur cette question en CA. En l'absence de consensus, nous avons donc décidé de poser la question en AG : cette règle ne pourrait-elle pas être abrogée, pour les raisons suivantes (Marthe Segrestin reprend des arguments des collègues) :

- Proposer un sujet d'agrégation est une responsabilité très lourde, et quand bien même le ou la collègue toucherait un peu d'argent (ce qui n'est pas le cas en général !), le service rendu à la communauté est tellement précieux qu'il n'y aurait pas de quoi s'offusquer qu'il/elle touche des droits sur les exemplaires vendus.
- quand on a travaillé sur un texte, qu'on l'a traduit, on a une expertise très précieuse pour les collègues préparateurs.
- Enfin, raison pragmatique, il y a de moins en moins de préparations agrégation, et si on veut maintenir ce concours, l'excellence de cette formation, il ne faut pas décourager les bonnes volontés.

Un échange s'ensuit avec l'assemblée afin que des arguments divers soient entendus ; certain.es collègues émettent des réserves.

Yvan Daniel propose de passer au vote à bulletin secret.

VOTE : les collègues proposant des programmes peuvent-ils inclure dans leur corpus une œuvre qu'ils ont traduite ?

Résultats du vote :

NON : 44

OUI : 25

Abstention : 1

L'Assemblée générale se prononce donc en faveur du maintien de cette restriction dans les corpus des programmes proposés au jury de l'Agrégation de lettres modernes.

3. Suite à l'incident qui a conduit à annuler l'épreuve écrite de LC en 2024, nous avions constitué un groupe de travail pour réfléchir à quelques recommandations, adoptées par le CA de la SFLGC en septembre 2024 : délai de carence quand on propose un programme qu'on a testé, règles déontologiques quand on est préparateur et membre du jury, vigilance sur le fait que nos étudiant.e.s partagent nos PDF sur les réseaux sociaux.

Le jury a aussi mené une réflexion de son côté, et nous avons découvert qu'il n'y avait pas eu de discussion collective au jury lors de la réunion du choix des sujets au jury d'agrégation, en LC et en LF, à la rentrée 2024 et à la rentrée 2025. Cette discussion s'est faite en comité restreint pour éviter tout souci, et « pour protéger les membres du jury », comme l'explique Louise Dehondt.

Mais cela pose problème pour beaucoup d'entre nous : c'est en effet en discutant collectivement qu'on voit si les sujets sont pertinents, s'ils fonctionnent ou non. De même que nous mettons en commun nos questionnements dans les groupes de travail, de même au jury c'est le collectif qui fait avancer la réflexion. Beaucoup de collègues, et notamment les membres du jury, déplorent le fait que les sujets de concours soient choisis en comité restreint.

Marthe Segrestin propose donc une motion, votée par l'Assemblée :

Les membres de la SFLGC, réunis en AG le 15 novembre 2025, déplorent que la réunion consacrée au choix des sujets de dissertation se fasse désormais en comité restreint, estimant que la discussion collective sur ces sujets est essentielle pour en tester la pertinence et approfondir la réflexion.

Nous demandons instamment au directoire de l'agrégation externe de Lettres modernes de permettre que le choix des sujets soit de nouveau collégial.

Le Président remercie vivement Marthe Segrestin pour son engagement dans les missions liées à l'enseignement.

7) Rapport de la Vice-Présidente chargée de la diffusion et de la valorisation

Delphine Rumeau prie ses collègues de bien vouloir excuser son absence. Elle est d'autant plus marrie de ne pas être là qu'il s'agit de la fin de son mandat de VP Diffusion et qu'elle voudrait dire à quel point cela a été une joie de travailler pour la communauté comparatiste. Elle remercie avec énormément de chaleur les collègues qui ont travaillé avec elle au site, en particulier :

- l'équipe annuaire : Hélène Martinelli, Thomas Barège, Cyril Vettorato, Emilie Picherot, Carole Boidin
- pour les trésors d'énergie et d'efficacité déployées pour la BEL : Enrica Zanin
- pour le wiki recrutement : Claire Placial
- et tous ceux qui ont contribué par des éditos, des textes ou simplement des actualités.

Le site s'est bien porté en 2025-2026 :

En termes d'alimentation :

- Les soumissions d'actualités sont régulières – à l'exception des soutenances de thèse : on ne saurait trop encourager les doctorant.es et leurs directeurs, directrices, à les signaler. Delphine Rumeau invite aussi à soumettre les annonces d'événements à l'avance (idéalement un mois à l'avance) pour que ceux-ci soient bien intégrés à la newsletter.
- Les éditos ont été réguliers également – là aussi, il ne faut pas hésiter à proposer des contributions, la page n'est pas le terrain réservé des membres du bureau.
- Cartes des institutions, liste des directeurs et directrices de thèse et wiki recrutement sont mis à jour – il manque toutefois encore quelques résultats pour la campagne 2025 – Delphine Rumeau lance un appel s'il y a d'autres informations à intégrer.
- Grâce à l'équipe « annuaire », les fiches des comparatistes sont elles aussi mises à jour.
- On avait pensé faire une liste des sujets d'HDR soutenues ces dernières années pour avoir une sorte de photographie ; Delphine Rumeau n'en a pas trouvé le temps mais indique ce serait une bonne idée.

En termes de fréquentation :

- les statistiques que nous avons ne sont pas très fines (il faudrait pour cela un abonnement plus coûteux, ce n'est sans doute pas nécessaire). Le nombre de vues de la page d'accueil, exorbitant, n'est pas fiable (beaucoup de vues viennent sans doute de robots). On peut cependant voir le nombre réel de visites sur chacune des pages. C'est toujours la rubrique « agrégation » qui est la plus consultée et qui constitue, encore une fois, notre vitrine disciplinaire. Les textes sur les programmes « Poésies américaines » ont par exemple été consultés par 1000 visiteurs (entre 1000 et 1500 vues).

- Depuis le changement de prestataire pour la newsletter, les envois fonctionnent beaucoup mieux. Il n'y a plus de limites pour les envois, et les bulletins arrivent à leur destinataire. Le taux moyen d'ouverture de la lettre dépasse 50% (ce qui d'après Mail Poet est un taux excellent). Delphine Rumeau suggère donc de renouveler notre abonnement pour l'an prochain.

Le Président remercie Delphine Rumeau pour ce travail de diffusion et de valorisation mené avec autant de régularité.

8) Présentation de la présidente de la 10^e section du CNU

Claudine Le Blanc, Présidente de la 10^e section du CNU, prend la parole pour présenter les grandes lignes du bilan 2025 de la 10e section, entièrement disponible en ligne sur le site du CNU :

<file:///Users/utilisateur-p3/Downloads/Bilan%202025%20de%20la%2010e%20section%20du%20CNU-2.pdf>

Les motions votées par la section sont accessibles sur le site du CNU (<https://conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/>) en se rendant sur la page de la 10e section, rubrique "Rapports d'activités et documents", dossier "Vie de la section".

Claudine Le Blanc ainsi que les collègues du CNU sont vivement remerciés pour leur investissement.

9) Élections en vue du renouvellement de la moitié du Conseil d'administration.

L'élection vise à renouveler la moitié du conseil d'administration, soit 12 postes. L'ensemble des membres présents et représentés, au moment où a eu lieu l'élection, s'est exprimé : 72 bulletins ont été reçus.

Ont été élues et élus :

- 1) AMEILLE Aude
- 2) BAREGE Thomas
- 3) BARJONET Aurélie
- 4) BOIDIN Carole
- 5) DEHONDT Louise
- 6) DUCREY Guy
- 7) GARRIC Henri
- 8) MAUFFREY Tristan
- 9) MOSSE Marie
- 10) SEGRESTIN Marthe
- 11) ZANIN Enrica
- 12) ZARD Philippe

10) Relation avec les doctorantes et doctorants en littérature comparée

Élodie Coutier, représentante des doctorant.es, prend la parole pour présenter son rapport sur l'Atelier des doctorant.e.s, en commençant par dresser le bilan de l'année écoulée.

En 2025, le comité d'organisation de l'Atelier a été renouvelé pour moitié, comme c'est l'usage depuis sa création. La nouvelle équipe a été très active, avec l'organisation de quatre ateliers en ligne en 2025, et un cinquième prévu pour début 2026 :

- **29 janvier** : « Échange collaboratif autour de l'organisation de manifestations scientifiques » (2^e volet)
- **26 mars** : « Défis et enjeux de la constitution du corpus en littérature comparée »
- **14 mai** : « Distant and close reading : discussion à partir de ces pratiques »
- **10 décembre** : « Quels usages et enjeux des IA en doctorat de littérature comparée ? »
- **04 février 2026** : « Quels enjeux méthodologiques pour la traduction en littérature comparée ? »

Le sujet de l'atelier du 10 décembre 2025 étant délicat, et les inscriptions étant particulièrement nombreuses (une trentaine environ, venues de France mais aussi du Cameroun ou d'Egypte), Élodie Coutier remercie Vincent Ferré d'avoir proposé d'y participer, et elle invite les collègues qui le souhaiteraient à le rejoindre, tant cet atelier méritait, exceptionnellement, d'accueillir une discussion entre doctorant.e.s, jeunes docteur.e.s et titulaires autour de la question, importante et difficile à trancher, de l'usage des IA.

Élodie Coutier souhaite également attirer l'attention de l'assemblée sur deux points de vigilance :

1/ Dans la rédaction des appels lancés par l'Atelier, il faut veiller à bien préciser que c'est l'Atelier (et non la SFLGC) qui propose des sessions en ligne pour accompagner les doctorant.e.s et jeunes docteur.e.s en littérature comparée.

2/ Le carnet Hypothèses doit être mis à jour (présentation du comité d'organisation, textes et comptes rendus issus des sessions précédentes).

L'Atelier a également organisé une journée d'étude qui a reçu le soutien financier de la SFLGC : « Comparatismes croisés : de nouvelles approches pour de nouveaux corpus » (3 avril 2025, Maison de la Recherche de Paris 3).

Le comité d'organisation a également soumis une demande de financement pour une journée d'étude intitulée « Littérature comparée et théories extra-occidentales », qui aura lieu le 13 mars 2026 à la Maison des Sciences humaines de Clermont-Ferrand.

Yvan Daniel remercie Élodie Coutier pour ce bilan très précis qui montre la vitalité de la recherche doctorale en littérature comparée.

11) Informations sur la Bibliothèque comparatiste

Enrica Zanin prend la parole et commence par évoquer le **renouvellement partiel du comité éditorial** de la Bibliothèque comparatiste.

Enrica Zanin remercie les membres actifs qui participent au travail éditorial : Delphine Rumeau, Caroline Fischer, Tatiana Victoroff, Thomas Barege, Delphine Edy et Zoé Schweitzer. Parmi ces membres, Jean-Marc Moura et Karl Zieger quittent le comité : Enrica Zanin les remercie chaleureusement pour le travail accompli, en particulier Karl Zieger, qui a longtemps dirigé ce comité.

Trois nouveaux membres ont accepté de prendre leur place, et ils en sont vivement remerciés : Philippe Zard, Aurélie Barjonet et Anne Debrosse.

Enrica Zanin rappelle ensuite les **missions de la Bibliothèque Comparatiste** :

1) Publier des articles dans la Bibliothèque Comparatiste (qui est devenue une revue sans parution régulière) : il s'agit d'articles de fond très lus par les étudiants, pour se former en littérature comparée. Un nouvel article par Francesca Manzari, sur les liens entre littérature et psychanalyse, est sur le point de paraître. Enrica Zanin invite les collègues à proposer des articles de fonds.

2) Coordonner des recueils d'actes, qui paraissent également sur le site, et qui sont des « hors-série » de la revue.

Deux recueils sont en préparation : le premier sur Milan Kundera et le comparatisme, dirigé par Audrey Giboux (issus d'un colloque à Rennes 2) ; le second forme les actes du congrès de la SFLGC à Clermont Ferrand.

12) Congrès et manifestations à venir

Pour rappel :

- Congrès 2026 : Université Marie-et-Louis-Pasteur (Besançon)

- Doctoriales 2027 : Université de Pau et des Pays de l'Adour (Pau)
- Congrès 2028 : en attente de propositions
- Doctoriales 2029 : Université Sorbonne Nouvelle (Paris)

Yvan Daniel lance un appel à proposition pour l'organisation du congrès 2028.

13) Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions diverses, l'Assemblée s'achève à 16h30.

Yvan DANIEL, président de la SFLGC

yvan.daniel@uca.fr

Cécile BROCHARD, secrétaire générale de la SFLGC

cecile.brochard@univ-nantes.fr

RAPPORT FINANCIER SFLGC 2025 (A LA DATE DU 15 NOVEMBRE 2025)

RECETTES 2025

Cotisations 2025 x 218 membres	8720,00
Cotisations 2025 x 63 doctorants	1260,00
Cotisations 2026 x 1 (1 membre)	40,00
Soutien association sportive/culturelle (10 x 5,22)	52,20
Intérêts 2024 livret bleu	779,73
Villa Gillet (Harjo, 15/5/25)	500,00
Labo Nantes Cécile Brochard (Harjo, 1/7/25)	3800,00
TOTAL RECETTES	15151,95€

DEPENSES 2025

➤ DEPENSES EFFECTUEES :

Poétiques comparatistes (308 p.)	
Envois 2024 (payé le 21/01/2025)	1342,62
Production 2024 (CHEQUE 4558184 viré le 30/01/2025)	4315,89
Réexpéditions 1 (11/2/25 : 85,93 €), 2 (20/5/25 : 45,83€)	131,76
AILC	
Cotisation AILC (pour 196 membres restants en 2024 et 35 membres 2025 membres) (viré le 10/02/2025)	2310,00
Congrès	
Doctoriales (viré le 26/5/25)	1500,00
Journée d'agrégation	
Nuit d'hôtel pour Poisson et Martinelli (149€ x 2) (1/7/2025)	298,00
Déjeuner bouillon Racine (1/7/2025)	304,70
Gouter (1/7/2025)	30,13
Vol Helene Martinelli (6/7/2025)	174,87
Train Antoine Poisson (6/7/2025)	55,10
JE doctorants	
Remboursement frais de bouche (viré le 8/4/25)	125,00
Remboursement train Marie-Lou SOLBACH (viré le 8/4/25)	56,00
Joy Harjo	
Virement à son agent (Blue flower Arts) (10/07/2025, avec 50 euros déduits le 7/7/2025)	5050,00
AG	
Déjeuner du bureau et des invités présents	
Site	

Abonnement OVH site internet sflgc.org (14/2/25 : 24,94 € ; 6/10/25 : 158,26 €)	183,20
Abonnement annuel MailPoet remboursé à Delphine Rumeau (186,66 €) + 1 mois (24 €) le 13/12/2025	210,66
Frais bancaires	
Paiements en ligne (janvier-sept 24)	100,09
Gestion de compte (facture SGT) (9 x 5,22 € par mois, 50 et 42,22 en aout)	139,20
Cotisation Eurocompte de 21€ tous les 3 mois (16/01/2025, 15/04/2025, 16/07/2025, 15/10/2025)	84,00
	16411,22€

➤ RESTENT A IMPUTER :

Prix de thèse : 1000 € & 500 €	1500,00
Cotisations 2025 AILC (182 restants pour 2025)	1820,00
Déjeuner du bureau et des invités présents à l'AG	500,00
Déjeuner à Nantes pour 4 personnes, au restaurant la Cigale, pour la venue de Joy Harjo le 19 novembre	150,00
Abonnement MailPoet	190,00
<i>Poétiques comparatistes ?</i>	
	4160,00€
TOTAL DEPENSES EFFECTUEES ET DEPENSES A IMPUTER	20571,22€